

## Assurances et Financements des Appareils Auditifs

### Exclusivité et Nouveauté



- ✓ 1 capital est versé à vos proches en cas de décès (\*) (inclus dans le coût de l'assurance)
- ✓ 1 euro est versé, sur tous les contrats d'assurance et de financement, à l'association AuditionSolidarité.Org afin d'appareiller gratuitement les plus démunis (enfants et adultes)



*J'entends.....il entend.....*

(\*) Tous les appareils ainsi récupérés seront gratuitement donnés à l'association AuditionSolidarité.Org

### Mieux entendre pour mieux Vivre

ASSURANCE

- 1 couverture Perte-Vol-Casse et Panne sur 4 ans
- 1 absence de franchise sur la casse et la panne
- 1 remplacement à l'identique avec un plafond de 2 500 euros/appareil
- 1 coût au plus juste
- 1 prise en compte immédiate (y compris pendant les essais)

Plus de détails  
auprès de votre  
audioprothésiste

FINANCEMENT

- 1 financement adapté
- des offres modulables (3 ou 4 fois, 10 mois, 24 mois, 48 mois)
- 1 gestion immédiate, simple et rapide
- 1 souscription de 18 à 85 ans

Exemple de financement : coût 2 000 euros (assurance incluse) sur 48 mois soit 49 euros/mois

Mécèn'Assur Audio 06-78-94-97-39 // 01-46-35-80-84

[michel.tirard@exacourtage.com](mailto:michel.tirard@exacourtage.com)

Mécèn'Assur Audio est une marque du Cabinet Exa Courtage - Courtier Conseil en Assurances Solidaires

**ORIAS n° 07 005 59**